

Les relations homme-animal aident-elles à la réinsertion en milieu judiciaire ?

Par : **Marianne Vidament**, Ifce, INRA

Faire jouer des interactions positives entre un être humain et un animal familier ou domestique, sous le contrôle d'un tiers expérimenté », voilà la définition de la médiation animale, centre de l'action de la fondation Sommer. Créée par Pierre Sommer (1909-2002) et son épouse Adrienne (1902-2003), elle organisait, en novembre dernier, un colloque sur «Justice et médiation animale».

Médiation animale et réinsertion : un cadre nécessaire, des barrières à faire tomber

Sandrine Willems (écrivain, philosophe, psychologue clinicienne, enseignante à l'Université Paris XIII) a donné ses impressions sur l'importance du contact avec des chiens pour des personnes en centre anti-addiction : « brisées par la vie, qui n'ont plus confiance en personne, qui n'ont plus de tendresse pour aucun humain alors qu'ils ont **un besoin affectif incommensurable** ».

«**Une famille sur 2 a un animal de compagnie.... et les personnes en institution en sont privées**», rappelle Boris Albrecht (directeur de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer).

Alain Bisiach (Juge d'Application des Peines) a l'expérience de la maison centrale d'Arles avec des individus purgeant plus de 15 ans de peine. Le taux de récidive est de 61%, donc il faut faire autre chose. La médiation animale peut déclencher **un déclic chez le détenu** : « que veux-je faire de ma vie ? ». Cela lui permet de mieux se comprendre, mais le cheminement intérieur est long. La médiation animale n'est pas le seul moyen. Mais cela initie une interface dehors-dedans quand on introduit un animal, dans une enceinte dépourvue de nature, puis quand cela permet aussi de faire sortir quelques détenus dehors. Tout le monde y trouve son compte, même si les effets sont difficiles à quantifier.

Christophe Valente (psychologue clinicien, doctorant en psychologie) s'est interrogé sur le **positionnement des professionnels encadrant** la personne détenue, vis-à-vis des approches centrées sur l'animal. Autant certains reconnaissent l'utilité du programme pour le détenu et même pour les liens entre les différents corps de métier dans la prison, autant d'autres sont réfractaires, car ils sont plus dans la garde que dans la réhabilitation, ils ne comprennent alors pas la démarche.

«Pour l'administration pénitentiaire, l'objectif n'est plus de mettre à l'écart, mais d'être suffisamment étanche pour garder, suffisamment poreux pour réinsérer».

«La médiation animale réintroduit dans la relation le tact et le tactile...».

«Ce type de projet n'a de sens que si, en amont ou en parallèle, les relations entre les personnes, notamment entre les surveillants et les détenus sont empreintes d'un minimum de respect.»

Yves Lechevallier (directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand Ouest)

Actuellement, les activités de médiation animale concernent 29 établissements sur 189. Ce type d'activité a démarré en 2009 à la prison de Strasbourg sous l'impulsion de Patrice Bourdaret.

C. Porceddu (directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, Paris) a bien précisé qu'il était nécessaire pour l'administration pénitentiaire d'avoir une seule association nationale de médiation animale, pour pouvoir financer des projets comme ils le font pour l'alcoolisme ou l'homophobie. Un partenariat est en cours avec la fondation Sommer vue comme un outil permettant recherche et mise en valeur. Les actions en France vers les détenus sont financées à 90% par la fondation Sommer. Le montage des projets dans ce domaine est long, car il y a beaucoup d'interdits dans le milieu pénitentier. Il faut compter 12 à 18 mois pour monter un projet.

Chiens et Chevaux, des acteurs privilégiés pour la resocialisation

Jessie Ansorge-Jeunier (psychologue clinicienne, Toulouse) a présenté le dispositif de médiation « Des Camargues et des hommes » proposé à certains **détenus longue peine** de la maison centrale d'Arles, très isolés les uns des autres. Les objectifs visés sont de retrouver un espace commun, de renouer le désir d'être avec les autres, de comprendre l'importance de la communication non verbale. Il s'agit de 2 séances de travail à pied (solicitation de l'attention et de la coopération des chevaux) avec un repas partagé, pour mettre du lien entre les détenus et entre détenus et surveillants. Les résultats sont globalement positifs (Ansorge-Jeunier 2015).



⊥ Téléthon Arles

© Fondation A et P Sommer et Ministère de la Justice

Philippe Pottier (directeur de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) – Agen) a parlé de son expérience de médiation équine en 2010, où un dresseur de chevaux sauvages lui avait proposé ses services pour les détenus du **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** de Nouméa pendant **4 semaines pour 8 détenus avec 4 chevaux à débourrer**. Ce projet continue. Pour qu'un projet fonctionne, il est important qu'il réponde aux questions : Pour qui ? Comment ?

« Ces détenus difficiles apprenaient deux choses : l'attention à apporter aux réactions de l'autre, et leur aptitude à faire ce qu'ils n'avaient jamais imaginé être capables de faire. Ils n'étaient plus des incapables en tout et ils comptaient pour quelqu'un. »

« La médiation animale est vraiment adaptée à certaines personnes, mais ce n'est pas une baguette magique. »

David Dutreuve (moniteur-éducateur au CEF de Sinard) a monté un dispositif de **médiation équine** dans un **centre éducatif fermé accueillant 12 garçons mineurs** en aménageant une bergerie. Les activités équestres (soins et équitation) nécessitent l'acceptation de nombreuses règles : sécurité, rangement... Pendant cette activité, qui se passe aussi à l'extérieur (randonnées), il n'a été constaté aucune violence, ni aucune fugue.

Catherine Mercier (psychologue, Centre pénitentiaire de Rennes) a expliqué la mise en place de la **médiation équine et canine à la prison pour femmes de Rennes** pour une meilleure habileté psycho-sociale : favoriser l'estime de soi, notamment vis-à-vis des hommes, et pour se

projeter hors détention. Elle a parlé des difficultés de maintenir ce genre de dispositif et de le connecter aux autres dispositifs pour aider les détenues à s'autonomiser. Pour Yves Bidet (directeur du centre de détention pour femmes de Rennes), ce qui a favorisé ces projets sont un jardin permettant d'accueillir des animaux ainsi que le profil des détenues. Les bénéfices sont immédiatement visibles. Les détenues présentent alors une plus grande sociabilité, un retour au goût de la vie. L'animal est un **support pour le mieux-être individuel**. Cependant, alors que les personnels de soins médico-sociaux suivent plutôt favorablement les projets, les surveillants y adhèrent beaucoup moins.

Martine Pizetta (présidente de l'association présence animale, Chambéry) a eu l'idée originale, entre autres, de préparer pendant 2 semaines des détenus en fin de peine à **animer une séance de médiation canine avec des personnes âgées** en EHPAD avec la technique de communication envers les personnes âgées « Humanitude ». Les principes de l'Humanitude sont une approche des soins fondée sur l'adaptation du soignant au patient, qui doit toujours être considéré comme une personne. Elle est basée sur le regard, la parole, le toucher et le maintien le plus possible de la verticalité.

Laurent Ludowicz (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), Paris) a monté des **stages d'équithérapie de 2 jours pour des personnes condamnées mais restées en milieu ouvert**. En effet, pour 1 personne en prison, il y a 2 personnes purgeant leur peine dehors. Un groupe de 8-10 personnes est allé dans un centre équestre avec des temps en manège et des parties théoriques. Le cheval est alors un prétexte ludique pour questionner la confiance en soi et la gestion des émotions. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans la loi d'août 2014, impliquant un suivi personnalisé des peines (transposition de règles de l'UE).

Les lieux de vie et d'accueil (LVA) sont de petites structures qui ont pour but l'accueil 24h/24h de 7 à 8 jeunes en difficultés, sociales, familiales, ou scolaires avec leur encadrant pour leur offrir un cadre structurant, en présence d'animaux, a expliqué Thierry Boissin (psychologue, Martigues). Par exemple, le LVA La Chabraque accueille des enfants avec des chevaux et propose une insertion dans le monde professionnel du cheval. La fondation Sommer a financé l'édition d'un guide méthodologique sur la mise en place et le fonctionnement d'un LVA : encadrement, locaux, animaux et leur logement/gestion, projet éducatif, suivi des enfants.

...paroles relevées au cours de la journée sur l'apport du cheval :

«Monter à cheval, ce n'est pas rien, et c'est accepter des règles»

«Le cheval est un animal particulier pour les mineurs, c'est un animal formidable pour donner des limites. Le fait de réussir à monter à cheval redonne de l'estime de soi»

«Le point d'horizon de la sortie est rematérialisé par le cheval»

«La masse du cheval apporte un cadre naturel»

Documents complémentaires

- Livre des résumés : <http://www.fondation-apsommer.org/colloque-justice-et-mediation-animale-lanimal-nouvelle-aide-a-la-reinsertion/>
- Doaré S. : Médiation avec le cheval en milieu carcéral - équ'idée - septembre 2014 - article1
- Ansoerge Jeunier J., de Villers B. Des Camargues et des hommes. Rapport 2015. <http://www.fondation-apsommer.org/wp-content/uploads/2015/11/Fondation-A-et-P-SOMMER-Des-Camargues-et-des-hommes-mars-2014.pdf>
- Ouvrage collectif, 2015 . <http://www.fondation-apsommer.org/referentiel-lieux-de-vie-et-daccueil-lva>
- <http://generationcare.fr/humanitude-dans-les-soins-yves-gineste-rosette-marescotti/>
- Bourdaret P. : interview en video sur [http://www.fondation-apsommer.org/mediation-animale-et-prison-temoignage-dun-directeur-detablissement-careral/...](http://www.fondation-apsommer.org/mediation-animale-et-prison-temoignage-dun-directeur-detablissement-careral/)